



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CLÉMENT (Michèle), « Préambule. Caché sous une pierre », *Œuvres complètes*, Tome II, *Arion, Blasons, Psaumes, Saulsaye*, SCÈVE (Maurice), p. 9-12

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09420-3.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09420-3.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉAMBULE

Caché sous une pierre

Le tome II des *Œuvres complètes* de Scève représente douze ans de la vie du poète, avec cinq blasons écrits et publiés dans l'année 1536, *Arion* et les sept poèmes funèbres¹ sur la mort du dauphin publiés en novembre 1536, les deux psaumes en vers français publiés en 1542 et *Saulsaye* en 1547. Entre les psaumes et *Saulsaye* se situe *Delie*, auquel sera réservé le tome III des *Œuvres complètes*. *Saulsaye* a pourtant été placée dans le tome II du fait de sa proximité générique et thématique avec *Arion*. Ce sont deux églogues et la chose est assez rare dans la production de Scève qui s'est toujours déplacé sur l'échiquier des possibles poétiques sans se répéter. Ce sont aussi deux églogues de la solitude, solitude triste dans *Arion* et solitude heureuse dans *Saulsaye*. On voit cependant, en les comparant, combien Scève réinvente les codes de l'églogue avec *Saulsaye*.

L'autre point commun de toutes ces pièces est la simplicité. À l'opposé de la légende têt construite d'un Scève illisible :

Tes vers obscurs donnent à maintz esprits,
En les lisant, fascherie et tourment,
Pource que qu'on croit que tu les as escriz
Pour paraprès en faire le comment².

Arion et les autres poèmes funèbres, les blasons, les psaumes et *Saulsaye* se donnent à lire sans réserve, dans la limpidité d'un style refusant toute densité elliptique. Les commenter ne sera guère affaire de compréhension, contrairement à *Delie* ou à *Microcosme*, mais de déploiement des enjeux

1 Dans le titre de ce volume, sous le nom *Arion*, j'entends les huit pièces de Scève données pour la mort du Dauphin, qu'on trouvera ici réunies.

2 Jacques Peletier, dizain « *A un poete escrivant obscurément* », *Œuvres poetiques*, Paris, Vascosan, 1547, f° 89. Voir V.-L. Saulnier, *Maurice Scève*, Klincksieck, 2 vol., 1948 et 1949, t. I, p. 395. Scève n'est pas désigné nommément mais Saulnier y lit une allusion à Scève, t. II, p. 162.

littéraires, philosophiques, religieux et politiques. Ce tome II est reposant. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne réserve pas quelques surprises.

Il est difficile de dire que sont regroupées là, à l'exception de *Delie*, toutes les productions de Scève entre 1536 et 1547. Les questions non résolues abondent, à commencer par le *Petit Œuvre d'amour et gaige d'amytie* paru à Paris en 1537 a. s.³, donc début 1538, avant le 21 avril. Ce petit recueil anonyme est signé de la double devise finale, disposée sur une même ligne :

Ainsi, ou non

non si, non la.

Après la redécouverte du recueil par Prosper Blanchemain à la fin du XIX^e siècle, le débat d'attribution a fait rage au début du XX^e siècle entre les partisans d'une attribution à Scève (Parturier⁴, Herriot⁵, Saulnier⁶, Perrat⁷) et les partisans d'un refus d'attribution à Scève (Guégan⁸, Lefranc⁹, Lachèvre¹⁰). Les éditeurs postérieurs de Scève que sont E. Giudici¹¹, H. Staub et P. Quignard refusent le *Petit Œuvre d'amour*

3 Dans l'ancien décompte annuel de style pascal, qui faisait commencer l'année à Pâques, et ce jusqu'en août 1564, date de l'édit de Roussillon dont l'article 39 définit le 1^{er} janvier comme début de l'année.

4 « Maurice Scève et le *Petit Œuvre d'amour* de 1537 », *Revue du XVI^e siècle*, t. XVII, 1930, p. 298-311.

5 Du *Petit œuvre d'amour et gaige d'amytie*. *On le vend à Paris au Palais en la Galerie comme on va à la Chancellerie, en la boutique de Jehan Longis, Et à l'image de S. Martin à la rue des lavendieres par Iehan Barbedorge*. M. D. XXXVII, qu'Édouard Herriot acquit en 1926 et fit reproduire en fac similé par Marius Audin en 1927, il ne reste aujourd'hui aucun exemplaire localisé dans une bibliothèque publique. Voir la préface d'Herriot de cette édition, Lyon, Éd. de l'Antilope, 1927.

6 V.-L. Saulnier, *Maurice Scève*, Klincksieck, 2 t., 1948 et 1949, t. 1, chap. IX, p. 167-193, (celui qui signait V.-L. Saulnier sans jamais développer ses prénoms s'appelait à l'état civil Léon Georges Jean Marie Louis Verdun Saulnier et avait choisi les initiales de Verdun-Léon pour sa signature de plume).

7 Charles Perrat, « Relations de Maurice Scève et de Clément Marot d'après le manuscrit 524 du Musée Condé », *Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, année 1962, 106-1, p. 81-87.

8 *Œuvres poétiques complètes* de Maurice Scève, Garnier, 1927, p. LXXVIII : bref ajout de Guégan qui découvre l'édition Herriot-Audin et l'attribution à Scève au moment de « mettre sous presse » : « Nous développerons dans un article prochain les raisons pour lesquelles cette attribution ne saurait être maintenue », l'article n'est jamais paru.

9 Abel Lefranc, « Note » dans *Revue du XVI^e siècle*, XVIII, 1931, p. 216.

10 *Un Précurseur de Scève et de Mallarmé. François Roussin ? Le Petit Œuvre d'amour et gaige d'amytie*, Paris, Librairie historique Margraff, 1941.

11 Giudici classe le *Petit Œuvre* dans les « *Opere di dubbia o falsa attribuzione* », mais donne tout de même les pièces du *Petit œuvre* dans *Opere Poetiche minori* de Maurice Scève,

et gage d'amitié à Scève. G. Defaux, en 2004, dans son édition de *Delie*, pense la paternité douteuse (Introduction, p. CXCII). Il faut admettre qu'en l'absence d'arguments probants, le débat n'est pas clos. Et donc n'est pas encore tranchée la question d'inclure ou d'exclure ce recueil des œuvres de Scève. Le tome VI des *Œuvres complètes* aujourd'hui en cours comprendra ces textes dont on ne sait pas s'ils sont ou non de Scève mais pour lesquels un doute raisonnable existe¹².

Une autre interrogation pèse sur le *Paradoxe contre les lettres*, blâme paradoxal sous la forme d'une épître en prose anonyme, parue chez Jean de Tournes en 1545, que j'ai proposé d'attribuer à Scève¹³ car il s'agit d'une imitation d'un des *Paradossi* d'Ortensio Lando, et on sait – aux dires de Lando lui-même¹⁴ – que Scève était en train de les traduire au début des années 1540. La légèreté désespérée de ce texte, fait de collages de textes italiens, en fait un texte scévien possible.

Voilà pour les deux textes sur lesquels on peut s'interroger avec un certain degré de légitimité. Mais les autres, évoqués par des contemporains ou que nous pouvons subodorer aujourd'hui ? D'autres paradoxes de Lando traduits en français ? La traduction d'autres psaumes que les deux seuls connus de sa plume ? D'autres vers latins ? La participation à la rédaction des *Comptes amoureux de Madame Jeanne Flore* entre 1540 et 1542 ? Quant aux compositions évoquées par P. Girinet¹⁵,

Liguori editore, Napoli, 1965, p. 198-242 ; commentaire p. 77-108. L'auteur du *Petit Œuvre d'amour* pourrait être (hypothèse prudente) Lancelot de Carle, selon Giudici, *ibidem*, p. 101-104 ; il le dit aussi dans *Louise Labé e l'école lyonnaise*, Liguori editore, Napoli, 1964, p. 483.

12 Je suis en train de préparer l'édition du *Petit Œuvre d'amour et gage d'amitié* en collaboration avec Charlotte Triou et nous verrons peut-être plus clair en avançant dans la tâche pour délimiter les frontières de ce tome VI, comprenant des œuvres attribuables.

13 « Maurice Scève et le *Paradoxe contre les lettres* », édition critique commentée du *Paradoxe contre les lettres*, (anonyme), Lyon, 1545, B.H.R, tome LXV, 2003, n° 1, p. 97-124.

14 O. Lando, « *Deliberai riverdegli, et poi lasciargli in publico uscire : tanto piu che havendone già traportati alcuni in lingua Francese l'ingegnoso messer Mauritio Seva, poteva facilmente temere che prima Francese che Italiano parlassero : il che non havrei voluto per molti rispetti* », *Paradossi*, Lyon, 1543 ; voir aussi ce texte dans les appendices de l'édition des *Paradoxes* de Charles Estienne, éd. Trevor Peach, Genève, Droz, 1998, p. 274 ; voir l'édition des *Paradossi/Paradoxes*, éd. bilingue. Texte critique établi par Antonio Corsaro, traductions de Marie-Françoise Piejus, introduction et notes de Antonio Corsaro, suivi d'un essai de Maria Cristina Figorilli, Les Belles Lettres, 2012.

15 Philibert Girinet a raconté la fête de la Basoche à l'Île Barbe en mai 1539 dans une églogue latine *Philiberti Girineti De Petri Gauteri in pragmaticorum Lugdunensium principem electione. Idyllion*, parue en 1546 à Bâle chez Oporin dans un recueil collectif intitulé *En*

aux rondeaux évoqués par Sébillet dans son *Art poétique français*¹⁶, au nombre infini de « sonnets » de Scève évoqués par LucAntonio Ridolfi dans *Aretefila*¹⁷, aux rébus obscènes de Scève dont Tabourot donne un exemple dans *Les Bigarrures* « 1 C⁹ 9 7 1 p a 10. Cestuy-cy est de Maurice Sceve Lyonnais »¹⁸), il est clair qu'ils ouvrent l'espace du doute et des possibles. Il est certain que ses contemporains lui ont prêté plus grande œuvre que celle qui nous reste aujourd'hui. Le vertige des possibles est toujours là avec Scève, guère attaché à la paternité, à l'auctorialité, et à tous les gestes de contrôle de sa production. Quand on entreprend des *Œuvres complètes*, il faut à la fois arrêter des frontières et rester en alerte face à un auteur qui s'est ingénié à se dérober. « Mes *Œuvres complètes* ne seront jamais publiées – j'ai caché un poème sous une pierre » écrivait facétieusement Éric Chevillard sur son blog le 20 février 2014¹⁹. Avec Scève, il est toujours besoin de soulever des pierres.

habes lector bucolicorum auctores XXXVIII... Le poème de Girinet évoque élogieusement Scève p. 746; Breghot du Lut a traduit cette églogue sous le nom de *Le Roi de la Basoche*, Lyon, Antoine Perisse, 1838. Girinet y évoque entre autre Scève, « ce poète sacré, dont les tempes sont si dignes d'être couronnées du laurier d'Apollon, soit qu'il célèbre les exploits du puissant dieu de la guerre, soit qu'il chante l'ombre des bois, ou les champs émaillés, ou ces tendres feux que tout le monde comprend » (trad. de Breghot du Lut, p. 25). Scève aurait donc déjà composé certains poèmes (épopée, églogue, poèmes d'amour) qui ne correspondent à rien d'identifié en 1539, sinon les prémisses de *Delie*.

- 16 *Art poétique français*, in *Traité de poésie et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Le Livre de poche classique, 1990, II, 2, p. 109 : « Et de fait tu lis peu de rondeaux de Saint-Gelais, Salel, Scève, Heroët ».
- 17 *Aretefila*, Lyon, Guillaume Roville, 1562, p. 137 ; le dialogue porte alors sur le premier facteur de sonnet français : « *Ma ditemi, Monsignor Sceva, fu egli perventura il primo che quel modo del verseggiare, che nostra lingua s'usa, e che sonnetto chiamamo, nel vostro idioma trasportasse ?* » Aretefila répond à Lucio que ce n'est pas Scève mais Saint-Gelais même si Scève « *se bene ne ha infiniti e della vostra lingua tradotti, come ho detto, e nella nostra composti di sua propria invenzione con incomparabile leggiadra, e sapere* ». V.-L. Saulnier, *op. cit.*, t. II, p. 163 et F. Rigolot, « L'intertexte du dizain scévien. Pétrarque et Marot », *CAIEF*, 1980, n° 32, p. 103, proposent de comprendre derrière le mot *sonnetto* le dizain français, comme appelle à le faire Sébillet dans son *Art poétique français*, alors l'énigme du nombre infini de sonnets scéviens serait résolue. Mais le texte de Ridolfi résiste à cette interprétation car il donne, sur ce point précis, la primauté à Saint-Gelais et il ne peut donc pas s'agir de dizains. Et pourquoi évoquer ensuite Marot traduisant certains sonnets ? Il s'agit bien chez Ridolfi, sans doute aucun, de sonnets.
- 18 *Les Bigarrures*, éd. F. Goyet, fac similé de 1588, Genève, Droz, 1986, f° 21 r° (le c⁹ signifie *cum* prononcé *con* et le p barré (avec la queue barrée) figure le mot *par* ; le rébus signifie donc : « un con neuf, c'est un paradis »).
- 19 Le blog s'intitule *L'autofictif*. La version numérique a été ensuite publiée sous le nom *Le Journal 2013-2014 à L'Arbre vengeur*, en 2015.